

Général - Organisation

L'organisation du site

Après vous être authentifié, vous accédez à la première page du portail.

Celle-ci se découpe en plusieurs parties qui sont :

- La barre de menu principale située en haut de l'écran qui donne accès à la sélection du service et au menu des options du compte.
- La barre des onglets située à gauche de l'écran qui donne accès aux fonctionnalités autorisées.
- L'onglet par défaut qui est l'onglet "Général".
- Le/Les icône(s) donnant accès à l'agenda et/ou au planning du service.

The screenshot shows the user portal interface. At the top, there is a blue header with the text 'Le sélection du service' and a 'Développement' button. Below the header, there is a section titled 'Informations générales' with a 'Mon Service' dropdown menu. The dropdown menu is open, showing a list of services. The user's profile information is displayed, including the address '7 rue andré Citroën immeuble Antares 92118 CLICHY' and the birth date '6 mars 1995 94 SAINT MAURICE'. Below the profile information, there is a table with columns for 'Demande', 'Situation familiale', and 'Conjoint'. The table contains one row with the date '12/03/2020', the status 'Marié(e)', and the name 'MERYEM BENHARI'. The table also has a 'PI' column and an 'Etat' column with the value 'Terminé'. The page number '56' is visible in the bottom left corner.

Cette sélection vous permet de choisir le service que vous désirez consulter. Elle dépend des autorisations et des services sur lesquels vous êtes affectés. Dans la majorité des cas, un salarié n'aura accès qu'à un ou deux services.

Si vous bénéficiez d'autorisations étendues (service RH, chef de service, auxiliaire, consultant ou observateur) cette sélection vous permettra de vous positionner sur le service de votre choix afin d'intervenir en fonction de votre rôle.

Une puce numérotée peut être présente sur ce sélecteur. Elle indique le nombre total de demandes réalisées par vos collaborateurs nécessitant une action de validation ou de refus (Rôle étendu).

Les options du compte

Le menu des options disponibles pour le compte utilisateur courant est disponible à droite de la sélection du service.

Il est constitué à partir des initiales de l'utilisateur. Par exemple, Mr Gaspard MALONE aura l'icône

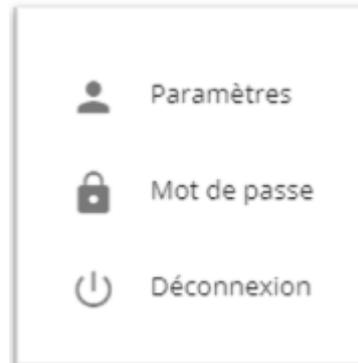
suivant :



Il donne accès aux paramètres de notification, à la modification du mot de passe et à la déconnexion du portail.

Les paramètres de notification vous permettent de définir si vous désirez être notifié par email et être notifié dans le navigateur.

Les notifications concernent le suivi de vos demandes (acceptée, refusée et le motif associé le cas échéant).

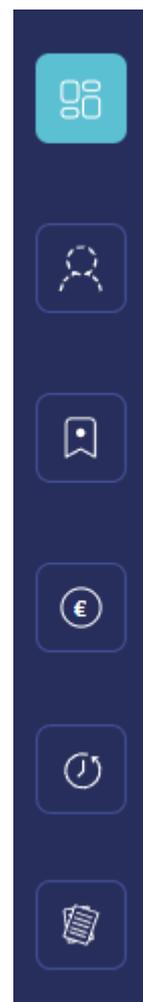


L'accès aux onglets

Située à gauche de l'écran, cette barre de boutons permet d'accéder aux différents modules disponibles dans iG Ma RH en fonction de vos autorisations.

Ces modules sont les suivants :

- **Général** qui contient les informations d'état civil ainsi que les emplois occupés.
- **Congés et activités** permettant de consulter la situation à congés, les prises associées ainsi que les absences et/ou des activités spécifiques comme une journée de télétravail par exemple.
- **Evènements** donnant l'historique des demandes et leur statut comme des heures complémentaires ou des heures de délégation.
- **Frais professionnels** qui vous permet de réaliser et suivre vos demandes de remboursement.
- **Cycles horaire** qui permet de gérer les cycles horaires du service.
- **Documents** qui est un lieu d'échange documentaire avec le service RH.



L'accès à l'agenda et/ou au planning

Deux boutons peuvent être disponibles, en fonction de vos autorisations, en bas à droite de l'écran. Ces boutons sont affichés en avant-plan.



Permet d'accéder à votre agenda.



Permet d'accéder au planning du service.

L'onglet Général

Ce module est affiché par défaut lors de la connexion au portail. Il reprend et présente sous plusieurs panels les informations générales du salarié qui sont renseignées dans la solution GRH.

Informations générales

Vous trouverez ici votre matricule et les informations connues de votre employeur concernant votre état civil ou pour vous contacter. Dans le cas où votre adresse ou votre situation familiale a changée ou est inexacte, vous avez la possibilité de réaliser une demande de modification auprès du service RH directement à partir de cette page.

Liste des emplois occupés

Cette liste contient la liste des emplois que vous occupez actuellement ou que vous avez occupés au sein de l'association. Elle reprend les informations de base, à savoir le numéro de contrat, l'emploi, le type (CDI-CDD), la date d'embauche et le cas échéant la date de clôture.

Liste des changements d'adresses

Ce panel vous permet de réaliser une demande de changement d'adresse et de suivre son traitement auprès du service RH. Pour effectuer une demande, vous devez cliquer sur le bouton "+" situé à droite.

La fenêtre de saisie de la demande va automatiquement être préremplie avec les informations connues vous concernant, c-a-d votre adresse actuelle et votre numéro de téléphone.

Vous avez l'obligation de fournir un justificatif pour réaliser ce type de demande.

Pour ce faire, il vous suffit de cliquer ou de déposer un fichier dans la zone "Justificatifs".

Une fois votre demande remplie, vous devez simplement la valider.

Elle sera alors présente dans la liste des demandes de changement d'adresse avec le statut "en attente".

Lorsqu'elle sera traitée par le service RH, vous recevrez une notification si vous les avez activées.

Demande de changement d'adresse

Adresse *
7 RUE ANDRE CITROEN

Complément

Code postal
92110

Ville *
CLICHY

Téléphone
0672236729

Justificatifs

Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un

✓ X

Vous avez bien sûr la possibilité de modifier ou supprimer votre demande tant que celle-ci n'est pas validée par le service RH. Pour réaliser cette opération, il vous suffit de cliquer sur la ligne dans la liste pour accéder à l'écran de saisie.

Liste des changements de situation

Ce module a pour but de vous permettre de déclarer un changement concernant votre situation familiale auprès de votre employeur. Comme pour les changements d'adresse, vous avez l'obligation de fournir un P.J. dans la mesure où ce type de modification répond à une obligation légale et doit être justifiée.

Vous avez bien sûr la possibilité de modifier ou supprimer votre demande tant que celle-ci n'est pas validée par le service RH. Pour réaliser cette opération, il vous suffit de cliquer sur la ligne dans la liste pour accéder à l'écran de saisie.

Demande de changement de situation

Justificatifs

Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un

✓ X

Revision #36

Created 2 November 2022 14:38:38 by Christophe.F

Updated 7 November 2022 17:05:34 by Christophe.F